L'EMOUCHET

n° 20

Revue de l'Association et Faune Flore de l'Orne Numéro annuel 1998





Dessin: Le saule têtard par Tilman Eichhorn

Nouvelles naturalistes 1 AFFO

Figure 1 : répartition du Lézard agile en France (CASTANET & GUYETANT, 1989)

Bilan des connaissances sur le Lézard agile Lacerta agilis, (L.) (Squamata, Lacertidae) dans le département de l'Orne (France) et en périphérie sud

Par Pierre-Olivier COCHARD

I. INTRODUCTION

Le Lézard agile, espèce médio-européenne continentale, atteint sa limite de répartition en Normandie (fig. 1). Castanet (1989) remarque d'ailleurs : « Dans le Nord, la Haute et la Basse-Normandie, l'espèce est rare ou absente ». Si le Lézard agile n'a jamais été signalé dans la Manche et le Calvados, il se trouve en fait localisé dans une petite partie des départements de l'Eure (Gérard, com. pers. ; Cochard, obs. pers.), de Seine-Maritime (Desmares, com. pers.) et de l'Orne. Dans les départements voisins de l'Orne hors Normandie, le Lézard agile est connu de la Mayenne (Daum 1983), de la Sarthe (Moinet, com. pers.) et de l'Eure-et-Loir (Eure-et-Loir Nature, com. pers.). L'atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France (Anonyme 1989) le signale dans l'Orne (fig. 1) sur les cartes au 1/50.000 d'Alençon (XVII-16), de Mamers (XVIII-17) et de la Loupe (XIX-16).

La limite occidentale de l'aire de répartition du Lézard agile passe donc par l'Orne. Après dix ans de prospections personnelles et de recherches bibliographiques, ajoutées aux prospections réalisées par d'autres naturalistes ornais, il devenait utile de dresser un bilan complet des connaissances sur le Lézard agile dans l'Orne. En effet la dernière publication départementale concernant cette espèce remontait à 1922 (Letacq, 1922) ! Nous espérons ainsi répondre, au moins en partie, aux attentes de Castanet (1989) : « Ses populations périphériques et isolées doivent faire l'objet d'une attention particulière ».

II. METHODE

Les naturalistes de l'Association Faune et Flore de l'Orne (A.F.F.O.) ont noté depuis le début des années 1980 de nombreuses données herpétologiques, afin de constituer une importante base de données et de dresser une cartographie départementale par espèce. Pour le Lézard agile les observateurs de l'A.F.F.O. sont : S.

Auffray, G. Clouet, P.O. Cochard, F. Gabillard, P.M. Gaignard, E. Moinet, G. Moreau, F. Radigue, Le découpage utilisé pour la cartographie départementale des amphibiens et reptiles est le système des grades avec une précision de l'ordre du ½ décigrade (5km sur environ 3,3km). Il faut ainsi plus de 430 mailles pour couvrir l'ensemble du département de l'Orne.

Les prospections peuvent se réaliser de deux manières :

1) ciblée. La recherche est consacrée spécifiquement au Lézard agile; les sites choisis sont repérés sur les cartes I.G.N. (sablières, coteaux favorables, éboulis gréseux) ou d'après des données anciennes.

2) généraliste. Le lézard agile est alors rencontré lors de prospections consacrées à l'ensemble de l'herpétofaune, mais souvent aussi à la botanique, aux Orthoptères, etc.

Le temps passé à ces prospections est long. Le succès est en grande partie lié aux conditions météorologiques du moment. A titre d'exemple, un franc soleil d'été est souvent désastreux, tandis que des conditions mitigées, notamment après des pluies nocturnes, donnent de bien meilleurs résultats (remarques valables d'ailleurs pour les autres reptiles). La prospection elle-même consiste à parcourir en long et en large les secteurs potentiellement favorables, tout en scrutant méticuleusement le moindre cm² de végétation. Chaque bruit de fuite est localisé et un repère (caillou, branche, ...) placé au sol permet de retrouver l'endroit, qui est de nouveau approché quelques minutes plus tard, afin de déterminer l'animal. En effet un reptile en situation d'insolation qui est obligé de s'enfuir revient dans presque tous les cas au même endroit.

Parallèlement à ces recherches de terrain, l'A.F.F.O. s'est dotée d'une bibliothèque complète des articles de l'Abbé Letacq, savant naturaliste ayant vécu de la fin du XIX en siècle jusqu'aux années 1920. Toutes les données herpétologiques de cette période concernant le département de l'Orne sont de Letacq. Les articles traitant du Lézard agile ont été soigneusement étudiés. La description des sites (toponymie, description géomorphologique) a très souvent été suffisante pour les localiser à quelques dizaines de mètres près. A partir de 1991 et jusqu'à actuellement, ces sites ont fait l'objet de visites afin d'essayer de retrouver les populations signalées.

Au long de ce travail quelques noms de régions naturelles et de massifs forestiers seront évoqués. Afin de localiser les différents éléments cités, le lecteur pourra se reporter à la fig. 2 (page ci-contre). Toutefois deux secteurs qui vont nous intéresser particulièrement, le Massif armoricain et le Perche, sont ici brièvement définis. Le Massif armoricain correspond à une grande région naturelle couvrant tout l'ouest de l'Orne. C'est une région de bocage et de landes très vallonnée, marquée régulièrement par de beaux escarpements et affleurements gréseux et schisteux, souvent accompagnés d'éboulis périglaciaires. Le climat général est atlantique. L'altitude atteint souvent 250m pour culminer jusqu'à un peu plus de 400m. Le Perche est une région de collines et de plateaux disséqués dont la surface touche essentiellement le sud-est du département de l'Orne, secondairement l'Eure-et-Loir, le Loiret et la Sarthe. Il est limité à l'est et au sud par la plaine d'Alençon et le Haut Maine. L'ensemble est situé sur le bassin versant de la Loire et drainé principalement par l'Huisne. Le Perche fait

partie du Bassin parisien. Les conditions climatiques océaniques y sont dégradées : les hivers sont plus froids et les étés plus chauds. L'altitude va croissante du sud vers le nord. Elle varie entre moins de 100m pour la vallée de l'Huisne jusqu'à 300m et plus dans les forêts du Perche.

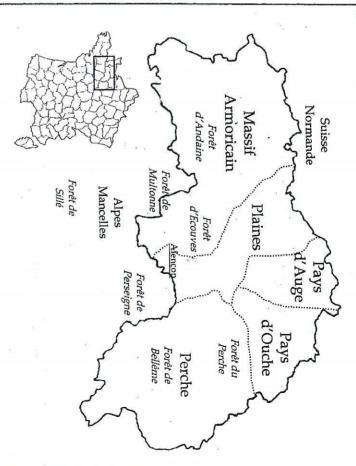


Figure 2: localisation des forêts et des régions naturelles du département de l'Orne et en périphérie. En caractères gras sont indiquées les régions naturelles. Leurs limites sont représentées par des pointillés. Les massifs forestiers sont en italique

III. RESULTATS

A. Cartographie (fig. 3)

La cartographie met en évidence un fort foyer de présence actuelle dans le sud-est de l'Orne. L'aire actuelle du Lézard agile s'inscrit remarquablement à la région naturelle du Perche. Fin 1997 les données contemporaines ornaises de Lézard agile touchent seize mailles situées dans cette région, pour un total de vingt-cinq observations, réparties sur dix-neuf communes. Une dix-septième maille (54.00N/2.65W) est complètement excentrée de l'aire principale et concerne une donnée dans le Massif armo-

ricain. Sans distinction de figuré, trois autres données de stations en Eure-et-Loir (53,65N/1,65W; 53,70N/1,55W; 53,75N/1,50W) ont été ajoutées à la cartographie, en raison de leur localisation en limite du département de l'Orne. Pour la même raison figure aussi une donnée dans la Sarthe (J.C.Pottier, com. pers. 53,70N/2,25W).

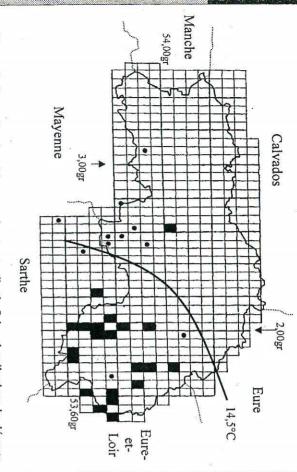


Figure 3: Carte de répartition passée et actuelle du Lézard agile dans le département de l'Orne (maillage ½ décigrade). Les données contemporaines sont représentées par des rectangles noirs, les données anciennes par des ronds noirs. En tirets: limites départementales simplifiées. La limite de 14°5 C correspond à l'amplitude thermique annuelle (différence entre la température moyenne de juillet et celle de janvier).

Les données anciennes départementales concernent huit mailles, dont deux se situent dans la région naturelle du Perche. Les six autres sont situées plus à l'ouest, sur le Massif armoricain. Quatre autres données anciennes sont connues en périphérie du département de l'Orne: une dans la Mayenne (53,80N/2,80W) et trois dans la Sarthe (Eure-et-Loir Nature, com. pers. 53,55N/2,70W; 53,65N/2,50W; 53,75N/2,55W, cette dernière donnée est, sur la carte, confondue avec une autre donnée ancienne située dans l'Orne).

Comparée à l'atlas national (Anonyme 1989), la carte départementale permet de déceler quelques évolutions. Les cartes 1/50000 XVI-15, XVII-17, XVIII-16, XIX-15 et XIX-17 accueillent au moins une donnée contemporaine chacune. La donnée sur la carte XVII-16 passe de contemporaine à ancienne : le rond est remplacé par un triangle. Les cartes XVIII-17 et XIX-16 sont sans changement.

Si à l'échelle nationale, il y a une forte corrélation entre l'aire du Lézard agile (fig. 1), la distribution du genêt ailé (Genistella sagittalis) (fig. 4) et dans une moindre mesure de la scille à deux feuilles (Scilla bifolia) (fig. 5) (Dupont 1990), cette corrélation se retrouve encore au niveau régional pour le genêt ailé (fig. 6) (Provost 1993). Le commentaire de Dupont (1990) à propos de cette plante, « espèce à limite occidentale climatique nette », est valable aussi pour le Lézard agile. S'il est visible que le Lézard agile a un besoin de continentalité, cette notion reste floue. Nous pouvons toutefois remarquer que la limite des aires actuelles du Lézard agile et du genêt ailé dans l'Orne se calque bien sur l'amplitude thermique moyenne annuelle (différence entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid) de 14,5°C (fig. 3). Selon Saint-Girons (in Le Garff 1988), « sa limite pourrait tenir au fait que l'hiver n'est pas assez rigoureux pour bloquer le cycle de cette espèce des climats continentaux, ce qui la conduirait à se reproduire à des périodes défavorables ».

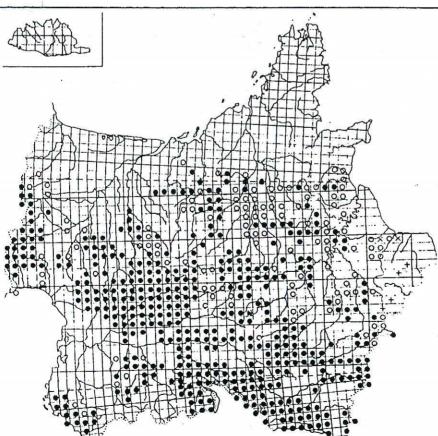


Figure 4 : répartition nationale de Genistella sagittalis (DUPONT, 1990)

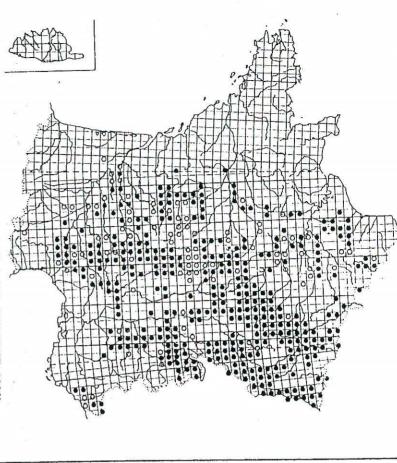


Figure 5 : répartition nationale de Scilla bifolia (DUPONT, 1990)

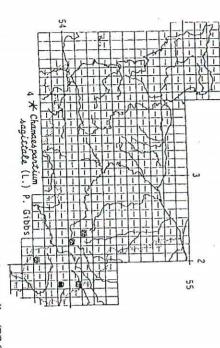


Figure 6 : répartition de Genistella sagittalis en Basse-Normandie (PROVOST, 1993)

B. Consultation de la base de données (obs. contemporaines 1980 – 1997)

1. Période, nature et fréquence des observations

L'observation la plus précoce concernant le Lézard agile est datée du 21 mars (obs. pers. 1993). Il est probable qu'il sorte plus tôt lors de journées douces à la fin de l'hiver. Les dernières sorties d'automne ne sont pas connues. Les observations vont de l'individu isolé, parfois écrasé sur une route (2 observations), jusqu'à des populations bien développées. Sur une période de 15 ans (1980 – 1995), le Lézard agile forme seulement 3,3% du total des observations de reptiles ornais avec vingt-six données. Ce chiffre est exagérément faible (c'est le reptile le moins observé dans l'Orne, après la Coronelle lisse avec 1,5% des observations), en bonne partie parce que l'aire du Lézard agile est réduite par rapport à la superficie totale de l'Orne (environ 1/5 eme de la surface totale du département).

2. Biotopes actuels et espèces compagnes

Seules 60% des observations de Lézard agile de la base de données peuvent être traitées, les autres étant trop imprécises (uniquement la commune ; pas de lieu-dit ni de description du biotope). Cette remarque nous permet de rappeler combien il est important que chaque observateur fasse l'effort de fournir des données très précises. L'analyse des biotopes du Lézard agile se fera donc à partir de 15 observations. Ce chiffre est trop faible pour envisager l'étude fine de certains paramètres mais nous apporte déjà quelques éléments intéressants.

En dehors d'un cas particulier qui sera traité plus loin, les populations de Lézard agile se répartissent entre deux biotopes semi-naturels très distincts, et même opposés du point de vue géologique, édaphique et à plus forte raison du cortège floristique : les pelouses calcicoles et les landes sur sables.

Les pelouses calcicoles sont des formations d'origine anthropique qui se développent dans le Perche sur les calcaires jurassiques. Huit observations de Lézard agile concernent ce type de milieu: trois sur des coteaux « naturels » (versants de vallées), trois autres sur des talus routiers (qui recréent des conditions de coteau avec parfois une flore exceptionnellement riche) et deux dans des anciennes carrières. L'altitude des stations s'échelonne entre 110 m (Le Theil-sur-Huisne, talus de route; obs. pers.) et 185 m (Courgeoust, coteau; obs. G. Moreau). Dans ce milieu, le Lézard agile ne semble pas côtoyer beaucoup d'autres reptiles. La Coronelle lisse a été signalée une fois (Le Gué-de-la-Chaîne; obs. F. Radigue). Le Lézard des murailles est très abondant sur le talus de route du Theil-sur-Huisne, mais dans ce cas il s'agit d'une extension d'une population vivant sur la voie ferrée proche. Toujours au même endroit, il est probable que la Couleuvre d'Esculape, fréquente dans le sud du Perche, soit présente. En dehors de ces huit observations, et à toutes fins utiles, signalons qu'à

proximité de l'Orne, sur les coteaux près de Mamers (72), le Lézard agile côtoie le Lézard vert (obs. pers.), qui est beaucoup plus abondant (ou moins discret ?).

; obs. pers.), les autres sont à un peu plus de 200m d'altitude, la station la plus élevée aux emplacements des anciennes carrières. La strate muscinale et lichénique est partisont acidiphiles et xérophiles. Des landes à callune (Calluna vulgaris) et à bruyère qui sont de plus très filtrants. En conséquence, les formations végétales rencontrées ces indurations (grès " roussard "). L'absence de calcaire est totale dans ces sables, caires. Localement s'observent des indurations gréseuses accompagnant ces sables bles du Perche, du Cénomanien supérieur, forment une couche qui recouvre les calquelques autres reptiles. Pour deux sites la Coronelle lisse a été signalée. Au nord et céréalière, les populations de Lézard agile dans les landes sableuses sont très souvent en pelouses calcicoles, pour la plupart localisées dans les zones vouées à l'agriculture connue étant à 245m (l'Hôme-Chamondot ; obs. pers.). Contrairement aux stations des sables cénomaniens, est plus élevée que celles situées dans les pelouses calcicoles culièrement développée. L'altitude des stations, de par la situation stratigraphique cendrée (Erica cinerea) se rencontrent donc régulièrement dans le Perche notamment De nombreuses carrières, très souvent de petite taille, exploitent à la fois le sable et d'une autre population vivant sur les murs d'un château non loin. Il y a peut-être lieu cernait un seul individu (1994), en 1997 il y en avait sans doute plus de 50 (obs. du Chêne de l'Ecole) depuis seulement quatre ans, et si la première observation conmurailles. Ce dernier est apparu dans une des deux sablières (Forêt de Bellême, près deux stations sur la commune de La Perrière, le Lézard agile vit avec le Lézard des nord-est du Perche, il se rencontre avec le Lézard vivipare et la Vipère péliade. Dans isolées au sein de massifs forestiers. Dans ces landes, le Lézard agile cohabite avec Ainsi, hormis une station située à 185m (Forêt de Bellême, près du Chêne de l'Ecole dynamique que le Lézard des murailles de s'inquiéter pour l'avenir du Lézard agile sur ce site car il semble beaucoup moins pers.). Cette augmentation résulte de l'extension, à la faveur de coupes forestières, Six observations de Lézard agile ont été faites dans les landes sur sables. Les sa-

Enfin, il existe une observation hors du Perche (fig. 3) qui correspond à un troisième type de biotope. En 1985, un Lézard agile est signalé sur la commune de la
Bellière sans plus de précision (obs. G. Clouet). Cette commune est située sur la carte
1615 Est, et borde les flancs nord de la Forêt d'Ecouves (Massif Armoricain). Contacté fin 1995 par courrier afin d'avoir des précisions sur la localisation et la nature du
milieu, l'observateur précisait : "Soit il s'agit de secteurs d'éboulis (...) dans la vallée
de la Gastine soit, mais j'en doute, les éboulis de la Butte Rouge dans le bois Levesque" (Clouet, com. pers.). Si sa mémoire était défaillante pour la localisation exacte
(même s'il est probable qu'il s'agisse du premier site), l'observateur est par contre
sûr que le biotope est constitué d'éboulis. Les éboulis de la vallée de la Gastine sont
un groupe de trois pierriers de grès armoricain exposés ouest - sud-ouest, au lieu-dit
« La Hunière » (coord : 54,00N/2,65W). Ces milieux sont ouverts et entourés de
bois maigres acidiphiles et de landes xérophiles.

AFFO 34 Nouvelles naturalistes

C. Analyse des données anciennes (tab. I, II et III)

Nous considérons comme donnée ancienne toute observation antérieure à 1980. Comme pour les données actuelles nous avons pris en compte également les données anciennes hors de l'Orne mais qui sont en périphérie de ce département. En dehors d'une observation d'un naturaliste de l'A.F.F.O. en 1972, toutes les autres ont été faites entre 1878 et 1936. Ces observations sont au nombre de 12 et sont répertoriées en huit références bibliographiques différentes. Sur ces douze données quatre correspondent à des données hors département. Il est d'ailleurs amusant de constater que pour deux de ces quatre données les articles qui en font référence traite du Lézard agile dans l'Orne! Afin de traiter le plus finement possible ces données anciennes nous les avons traitées en trois tableaux. Le premier tableau ne comprend que deux observations faites dans le Perche. Le second regroupe toutes les observations qui touchent le Massif Armoricain ornais, tandis que le troisième correspond aux données armoricaines hors département. Dans chaque tableau les observations sont classées par ordre chronologique, de la plus ancienne à la plus récente.

Ainsi que le laissait soupçonner la fig. 3, l'analyse des données anciennes nous apprend que le Lézard agile était connu de nombreuses stations sur le Massif Armoricain (tab. II et III). Concernant les deux données anciennes localisées au Perche (tab. I), leur localisation au sein de l'aire actuelle du Lézard agile (fig. 3) permet de penser que ces populations existent toujours. L'analyse des tab. II et III nous permet aussi de regrouper les observations (sauf une, la Noë-de-Geigne, qui ne peut être traitée provisoirement), en deux catégories :

- 1) Deux observations concernent des terrains sableux (Les Couhardons et Les Aunais). Si ces stations ne sont pas sur le Massif Armoricain, nous considérons cependant qu'elles doivent être traitées dans le même ensemble en raison de leur grande proximité avec celui-ci (moins d'un kilomètre).
- 2) Six observations correspondent très exactement à des affleurements ou des pierriers de grès. Deux autres observations (Mont des Avaloirs et Forêt de Sillé) entrent probablement aussi dans la même catégorie.

FFO
36
Nouvelles
s naturalistes

Letacq, 1922	Letacq, 1897	1 ^{ere} men-
Letacq signale une population en Forêt de la Trappe, entre le monastère et le village des Barres, là où le sol est occupé par une série de buttes sablonneuses très sèches appelées "la Côte-d'Or". « les buttes elles-mêmes plantées de pins, qui atteignent parfois 20 à 25 m de hauteur, étaient autrefois couvertes de genêts et d'ajoncs, () ».	Un exemplaire capturé par Mr Touchet (printemps 1897) sur les bruyères St-Georges, commune de St-Germain-des- Grois.	Précisions bibliographiques
Le nom « Core-d Cr. » Les pas set cartes topographiques actuelles. Le village des Barres est un hameau de la commune des Genettes. Il existe en forêt domaniale de la Trappe (parcelle O.N.F. n°10) des buttes sablonneuses sèches plantées de grands pins, qui correspondent sans doute à cette Côte-d'Or. Commune de Soligny-la-Trappe. Probabilité de présence : importante, notamment dans les coupes et surtout dans une sablière non loin (Cochard 1998). Reptiles présents : Lézard vivipare, Vipère péliade. Altitude : 260m Exposition : S.W. Géologie :sables du Cénomanien. Végétation : pinède thermophile et lambeaux de landes. Coord. Grades : 54,05N/2,00W	Le lieu-dit Saint-Georges est à proximité d'un bois. La carte topographique indique la présence de plusieurs petites sablières dans ce bois ou en lisière. Une vérification sur place reste à faire. Probabilité de présence : très forte. Géologie : Sables du Cénomanien. Coord. Grades : 53,75N/1,75W Carte : XIX-17 ouest.	Situation actuelle et description du site

Tableau I : historique des observations du Lézard agile dans le Perche.

Coologic . Sauces		
Reptile présent : survie de la Couleuvre d'Esculape. Altitude : 135/145m Géologie : sables		
lotissements".		
ges d'une plage du Jurassique moyen. Aujourd'hui ces sablières sont de plus en plus transformées en		
sablières au pied de cette côte, exploitant les vesti-	Aulnais).	
géologiques remarquables autour d'Alençon, nous	sence en ce lieu-	
bibliographie car non publié), qui décrit des sites	confirme sa pré-	
datant des années 70 (Tourteau ; non référencé en	Letacq, 1922:	
secteur. Ainsi, dans un document dactylographie	Corbéis, en 1901.	
lieu-dit, mais l'urbanisation galonante a gaoné ce	Germain-du-	
pas identifiée pour l'instant. Toutefois il existait	bois des Aunais,	
d'une ancienne carrière. La roche siliceuse n'est	exemplaire au	
abrite quelques blocs rocheux, témoins visibles	remarquer un	1902
Il existe un bois près du lieu-dit les Aunais. Celui-ci	Letacq croit en	Letacq,
Carte: XV-16 est		
Coord. Grades: 53,90N/3,10W		
Végétation : nulle sur pierrier.		*
(Téologie : orès armoricain (nierriers)	۰	
Exposition : E/N F		
Altitude: 175/200m	-	
Rentile précent : I ézard vivingre dans les environs	Chien "	
populations les plus tragiles.	du " Poc au	
signalée anciennement, c'était peut-être une des	l'eboults de grès	7
donné qu'il s'agit de la station la plus occidentale	ré à côté de	0 #E
rable à la présence du Lézard agile, mais étant	de-l'Orne, captu-	18 18
ristes est sans doute importante. Le milieu est favo-	ches à Bagnoles-	
par une route en bas. La fréquentation par les tou-	lézard des sou-	
entouré de bois dans sa partie supérieure et limité	couverte du	
forêt d'Andaine, existe toujours actuellement. Il est	note sur la dé-	1896
L'imposant éboulis de grès, situé en lisière de la	Septembre 1896 :	Letacq,
CANCEL AND	bibliographiques	tion biblio.
Situation actuelle et description du site	FIECISIONS	TIVIT

Tableau II : historique des observations du Lézard agile sur le Massif Armoricain (1896-1970) : département de l'Orne.

Tableau II (suite)

un imposant escarpement de gres de May en bordure de la D.26 (Le Rocher du Vignage). Mais anciennement, Vignage correspond à la ligne de crête partant de cet escarpement et allant jusqu'au carrefour de la Croix Madame. Régulièrement s'observent des éboulis et affleurements exposés au nord. L'ensemble est plutôt boisé, mais	juin 1919 par le Dr Leprince dans la forêt d'Ecouves, à Vignage, près des Gâtées, commune de St-Nicolas-des- Bois.	1919
Aujourd'hui, Vignage évoque surtout	Une femelle capturée le 10	Letacq,
Carte: XVI-16 est.		
Coord. Grades: 53,85N/2,65W	a	
clairsemés et landes éparses autour.		
Végétation : nulle sur le pierrier, bois		
Géologie : grès armoricain (pierriers)		
Exposition: S à N.W	v v	
Altitude: 340/360m	i di	
introduction).	*	8
plicable en ces lieux, sans doute une		
deux années de suite ; présence inex-		
Lézard des murailles (un mâle observé		
(commun), Orvet, Couleuvre à collier,		
Reptiles présents : Lézard vivipare		
Probabilité de présence : faible	8	
milieu paraît encore favorable.		
cherches régulières depuis 6 ans, car le		
n'ait pas été retrouvé malgré des re-		
Il est inexplicable que le Lézard agile	12	
de lande et de nombreux affleurements.		
semés et rachitiques, avec une relique	voir plusieurs exemplaires ".	
bouleaux et chênes sessiles sont clair-	belle saison sans en aperce-	
comme assez abondante, ces bois de	je n'y suis jamais allé durant la	
sud, où Letacq signalait l'espèce	semble assez abondante, car	
progressé autour, mais sur le versant	Letacq (1922): "l'espèce	
chens y poussent). Les boisements ont	360m d'altitude.	
toujours dénudé (seuls quelques li-	du sommet, versant sud, vers	
cain, très imposant, est aujourd'hui	Denis-sur-Sarthon, non loin	
d'Ecouves. Le pierrier de grès armori-	Chaumont, commune de St-	
boisé faisant partie du massif forestier	1902 par Letacq à la Butte-	1902
La Butte-Chaumont est un ensemble	Un mâle capturé le 14 avril	Letacq,

pourraient encore être suffisants pour notre lézard. Probabilité de présence: faible. Reptiles présents: Lézard vivipare (abondant), Couleuvre à collier, Vipère péliade. Altitude: 210/360m Exposition: N. à E. Géologie: grès de May Végétation: bois et lambeaux de landes Coord. Grades: 53,90N/2,55W Carte: XVII-16 ouest. Letacq, Un exemplaire capturé par Letacq dans les bois de la Jouxtière, commune d'Hes-loup. Ce secteur est occupé par une bande boisée étroite, qui matérialise un affleurement de grès armoricain. Cet affleurement de grès, détectable sur la carte par le resserrement des courbes de niveau, est exposé globalement ouest sud-ouest, et se prolonge sur plusieurs kilomètres vers le nord dans les bois d'Hesloup. Même si locale-
--

Suite du tableau II : historique des observations du Lézard agile sur le Massif armoricain (1896-1970) : département de l'Orne.

Tableau II (suite)

	nord. L'ensemble est plutôt boisé, mais il subsiste des lambeaux de landes qui		
	éboulis et affleurements exposés au		
	dame. Régulièrement s'observent des		
	jusqu'au carrefour de la Croix Ma-	DOIS.	
101000	partant de cet escarpement et allant	Boile	
	Vignage correspond à la ligne de crête	commune de St-Nicolas-des-	
10000	du Vignage). Mais anciennement,	Vignage près des Gâtées	
	May en bordure de la D.26 (Le Rocher	dans la forêt d'Ecouves à	1010
	un imposant escarpement de grès de	inin 1919 par le Dr Leprince	1010
	Aujourd'hui, Vignage évoque surtout	Une femelle capturée le 10	T etaco
	Carte: XVI-16 est.		
	Coord. Grades: 53,85N/2,65W		
	clairsemés et landes éparses autour.		
	Végétation : nulle sur le pierrier, bois		
	Géologie : grès armoricain (pierriers)		
	Exposition: S à N.W		
	Altitude : 340/360m	8	
	introduction).	50	
	plicable en ces lieux, sans doute une	2	
	deux années de suite ; présence inex-	•	
	Lézard des murailles (un mâle observé		
	(commun), Orvet, Couleuvre à collier,		
	Reptiles présents : Lézard vivipare		
	Probabilité de présence : faible		
	milieu paraît encore favorable.		
	cherches régulières depuis 6 ans, car le		
	n'ait pas été retrouvé malgré des re-		
	Il est inexplicable que le Lézard agile	27	
	de lande et de nombreux affleurements.		
	semés et rachitiques, avec une relique	voir plusieurs exemplaires ".	
	bouleaux et chênes sessiles sont clair-	belle saison sans en aperce-	
	comme assez abondante, ces bois de	je n'y suis jamais allé durant la	
	sud, où Letacq signalait l'espèce	semble assez abondante, car	
	progressé autour, mais sur le versant	Letacq (1922): "l'espèce	
-	chens y poussent) Les boisements ont	360m d'altitude.	
	toujours dénudé (seuls quelques li-	du sommet, versant sud, vers	
	cain, très imposant, est aujourd'hui	Denis-sur-Sarthon, non loin	
-	d'Ecouves. Le pierrier de grès armori-	Chaumont, commune de St-	
_	boisé faisant partie du massif forestier	1902 par Letacq à la Butte-	1902
	La Butte-Chaumont est un ensemble	Un mâle capturé le 14 avril	Letacq,

Carte · XVII-17 mast				cohorna a m Puo ao ar oso
Coord. Grades: 53,75N/2,60W				. Mais anciennement,
(affleurements)	d.erozou			lure de la D.26 (Le Rocher
Géologie : grès armoricain	12			escarpement de grès de
Exposition: W				Vionage évogue surfout
Altitude : 160/180m				-16 est
d'Esculape.				es · 53 85N/2 65W
Reptile présent : Couleuvre				illie sur le pietrier, oois
Probabilité de présence : faible.		0000		rulle sur le pierrier hois
ait survécu.				Da M. W
li est peu probable que le Lézard agile				S à N W
ment ces boisements sont peu denses,	91			0/360m
les bois d'Hesloup. Même si locale-	VI IN			
plusieurs kilomètres vers le nord dans				es lieux, sans doute une
ouest sud-ouest, et se prolonge sur				de suite : présence inex-
de niveau, est exposé globalement				nurailles (un mâle observé
carte par le resserrement des courbes				rvet, Couleuvre à collier,
affleurement de grès, détectable sur la				ents : Lézard vivipare
fleurement de grès armoricain. Cet				e présence : faible
boisée étroite, qui matérialise un af-				encore favorable.
Ce secteur est occupé par une bande	loup.			ilières depuis 6 ans, car le
s'orthographie aujourd'hui Joustière.	Jouxtière, commune d'Hes-			retrouvé malgré des re-
nous avons retrouvé le lieu-dit qui	Letacq dans les bois de la	1920		able que le Lézard agile
A partir de la carte topographique,	Un exemplaire capturé par	Letacq,		e nombreux affleurements.
Carte: XVII-16 ouest.	· ·			itiques, avec une relique
Coord. Grades: 53,90N/2,55W				hênes sessiles sont clair-
des	72	- criv		ahandante ces hais de
Végétation : bois et lambeaux de lan-	te //			out, mais out to votout
Géologie : grès de May	· ·		11	Our mais sur le versant
Exposition: N. à E.				sent) Les hoisements ont
Altitude : 210/360m				idé (seuls quelques li-
péliade.			7000	osant est aujourd'hui
(abondant), Couleuvre à collier, Vipère		Variation		e nierrier de grès armori-
Reptiles présents : Lézard vivipare			W. P	partie du massif forestier
Probabilité de présence: faible.	***************************************			numont est un ensemble
notre lézard.			5000	
pourraient encore être suffisants pour				

cain (1896-1970) : département de l'Orne. Suite du tableau II : historique des observations du Lézard agile sur le Massif armori-

Carte: XVII-17 ouest

Tableau II (suite et fin)

Letacq, 1920	Bois de l'Isle, commune de St-Germain-du-Corbéis.	Le bois de l'Isle n'est pas mentionné sur les cartes topographiques actuelles.
		Toutefois existe le Château de l'Isle sur cette commune, qui borde des bois
		Ces boisements ne sont autres que les
	3	prolongements des boisements de la
		commune d'Hesloup, implantés no-
		tamment sur la ligne de grès armori-
	12	cain.
		Probabilité de présence : nulle.
	1	Reptiles présents : Couleuvre
	13	Altitude: 150/180m
		Exposition: N.W.
	o o	Géologie : grès armoricain
		Végétation : bois acidiphiles
		Coord. Grades: 53,80N/2,60W
		Carle: AVII-10 ouest.
Données	Dans les années 1970-1972,	La localisation est imprécise, mais elle
internes	le Lézard agile est signalé	peut être comparée à la station signa-
A.F.F.O	comme " abondant sur une	lée à Vignage par Letacq, et il est
	crête rocheuse. Commune de	raisonnable d'imaginer que ces deux
	Saint-Nicolas-des-Bois "	signalements concernent le même site.
	(P.M. Gaignard).	Le Lézard agile aurait donc au moins
		survécu sur ce site jusqu'aux années
		70
		Probabilité de présence : inconnue.
		Reptiles présents : Vipère péliade,
		Lézard vivipare.
		Altitude:
		Géologie : grès.
		Végétation : acidiphile, landes boisées
		Coord. Grades: 53,90N/2,55W
		Carte: XVII-16 ouest

Suite et fin du tableau II : historique des observations du Lézard agile sur le Massif armoricain (1896-1970) : département de l'Orne.

Tableau III

Item men- tion Biblio. Gentil, 14 juin 1878 : un exemplaire Letacq, Letacq, 1896 I'annonce Letacq en 1896). Letacq, I'annonce Letacq en 1896. Letacq, Juillet 1898 : un exemplaire bois de Couardon, commune de Fyé (72). Letacq, Juillet 1898 : un exemplaire bois de Couardon, commune de Fyé (72). Letacq, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72). Letacq, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72). Letacq, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72). Letacq, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72). Letacq, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72). Letacq, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72). Letacq, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq en 1896). Les Coord. Grades : 33,55N/2,70W Carte XVI-18 est. L'exard des murailles, cépologie : sables du lieu-dit), nous avons découver une petite carrière expolitant des sables du Feritaire (sables et grès inférieurs de Fyé, Bartoinen) et des sables du Secondaire (sables du Maine, Céonomanien). Ce site est entouré d'une pinéde avec châtaigniers, présentant des secteurs assez ensoleillés. Le sous-bois est occupé essentiellement par des sous- arbrisseaux (Calluna vulgaris et Erica cinerea), sans doute des résidus d'une lande. Le milieu est encore suffisam- ment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présente : importante. Réptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : landes et pinèdes Coord, grades : 33,55N/2,50W Carte: XVII-17 ouest.			
il, 14 juin 1878 : un exemplaire capturé en forêt de Sillé-le-cq, Guillaume (72) par Mr Huard (et non par Mr Gentil comme l'annonce Letacq en 1896). Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).	1 ere men- tion Biblio	Précisions bibliographiques	Situation actuelle et description du site
cq, Guillaume (72) par Mr Huard (et non par Mr Gentil comme l'annonce Letacq en 1896). Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).	Gentil,	14 juin 1878 : un exemplaire	Donnée trop imprécise, mais nous
(et non par Mr Gentil comme l'annonce Letacq en 1896). Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).	Letacq,	Guillaume (72) par Mr Huard	pouvons signaler la présence régulière, dans cette forêt domaniale
q, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).	1896	(et non par Mr Gentil comme	d'affleurements et d'éboulis de grès,
q, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).		l'annonce Letacq en 1896).	avec des lambeaux de landes xérophi- les.
Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).		,	Probabilité de présence : inconnue.
q, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).			(abondant sur les landes xérophiles).
q, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).			Géologie : schistes et grès
q, Juillet 1898 : un exemplaire capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).	No. Co. Logs.		Coord. Grades: 53,55N/2,70W
capturé par Letacq dans le bois de Couardon, commune de Fyé (72).		Juillet 1898 : un exemplaire	En nous rendant dans le bois le plus
ardon, commune		capturé par Letacq dans le	proche des " Couhardons "
		bois de Couardon, commune	(orthographe actuelle du lieu-dit), nous
(sables et grès inférieurs de Fyé, Bartonien) et des sables du Secondaire (sables du Maine, Cénomanien). Ce site est entouré d'une pinède avec châtaigniers, présentant des secteurs assez ensoleillés. Le sous-bois est occupé essentiellement par des sous-arbrisseaux (Calluna vulgaris et Erica cinerea), sans doute des résidus d'une lande. Le milieu est encore suffisamment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présence : importante. Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.		dc 1 yc (12).	exploitant des sables du Tertiaire
tonien) et des sables du Secondaire (sables du Maine, Cénomanien). Ce site est entouré d'une pinède avec châtaigniers, présentant des secteurs assez ensoleillés. Le sous-bois est occupé essentiellement par des sous- arbrisseaux (Calluna vulgaris et Erica cinerea), sans doute des résidus d'une lande. Le milieu est encore suffisam- ment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présence : importante. Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.	2000		(sables et grès inférieurs de Fyé, Bar-
site est entouré d'une pinède avec châtaigniers, présentant des secteurs assez ensoleillés. Le sous-bois est occupé essentiellement par des sous-arbrisseaux (Calluna vulgaris et Erica cinerea), sans doute des résidus d'une lande. Le milieu est encore suffisamment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présence : importante. Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.		9 3	tomen) et des sables du Secondaire
châtaigniers, présentant des secteurs assez ensoleillés. Le sous-bois est occupé essentiellement par des sous-arbrisseaux (Calluna vulgaris et Erica cinerea), sans doute des résidus d'une lande. Le milieu est encore suffisamment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.			site est entouré d'une pinède avec
assez ensoleillés. Le sous-bois est occupé essentiellement par des sous- arbrisseaux (Calluna vulgaris et Erica cinerea), sans doute des résidus d'une lande. Le milieu est encore suffisam- ment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présence : importante. Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.			châtaigniers, présentant des secteurs
occupé essentiellement par des sous- arbrisseaux (Calluna vulgaris et Erica cinerea), sans doute des résidus d'une lande. Le milieu est encore suffisamment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présence : importante. Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.			assez ensoleillés. Le sous-bois est
aronsseaux (Canuna vingaris et Erica cinerea), sans doute des résidus d'une lande. Le milieu est encore suffisamment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présence : importante. Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.			occupé essentiellement par des sous-
lande. Le milieu est encore suffisamment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présence : importante. Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.		****	arbrisseaux (Calluna vulgaris et Erica
ment ouvert pour être favorable au Lézard agile. Probabilité de présence : importante. Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.			lande. Le milieu est encore suffisam-
Lezard agle. Probabilité de présence : importante. Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.			ment ouvert pour être favorable au
Reptile présent : Lézard des murailles, très abondant. Altitude : 120/142m Exposition : pente nulle Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.			Probabilité de présence : importante
très abondant. Altitude: 120/142m Exposition: pente nulle Géologie: sables siliceux Végétation: landes et pinèdes Coord. grades: 53,65N/2,50W Carte: XVII-17 ouest.		Pro-	Reptile présent : Lézard des murailles,
Altitude: 120/142m Exposition: pente nulle Géologie: sables siliceux Végétation: landes et pinèdes Coord. grades: 53,65N/2,50W Carte: XVII-17 ouest.			très abondant.
Exposition: pente nulle Géologie: sables siliceux Végétation: landes et pinèdes Coord. grades: 53,65N/2,50W Carte: XVII-17 ouest.			Altitude : 120/142m
Géologie : sables siliceux Végétation : landes et pinèdes Coord. grades : 53,65N/2,50W Carte : XVII-17 ouest.			Exposition : pente nulle
Vegetation: landes et pinedes Coord. grades: 53,65N/2,50W Carte: XVII-17 ouest.			Geologie : sables siliceux
Carte: XVII-17 ouest.			Vegetation: landes et pinedes
			Carte: XVII-17 ouest.

Letacq, Bois de la Noë-de-Gesnes, 1920 près d'Alençon. Il semble que cette station soit située dans le département de la Sarthe, aux portes d'Alençon, sur la commune d'Arçonnay. Le lieu-dit s'orthographie aujourd'hui Noë-de-Geigne. Pas de veification sur place pour l'instant. Probabilité de présence : inconnue. Reptiles présents : Lézard vert, Couleuvre d'Esculape. Altitude : 140m Coord. grades : 53,75N/2,55W Carte : XVII-17 ouest La localisation est imprécise, mais ce secteur est encore occupé par de vasceteur est encore occupé par de vasceteur est andes mésophiles à mésoxérophiles au sein du massif forestier de Multonne, avec surtout quelques beaux pierriers et affleurements de grès armoricains exposés nord-ouest (la Pierre au Loup). Probabilité de présence : inconnue. Reptiles présents : Vipère péliade, Lézard vivipare (abondant). Altitude : 350/410m
--

Tableau III : historique des observations du Lézard agile sur le Massif armoricain (1884-1936) : nord des départements de la Sarthe et de la Mayenne.

AFFO 42 Nouvelles naturalistes

IV. DISCUSSION

A. Vérification de la fiabilité des données anciennes

Nous avons vu à l'analyse des données anciennes que le Lézard agile était bien installé sur le Massif Armoricain. Par contre le Perche, qui accueille aujourd'hui de belles populations, faisait figure d'absent à l'époque où l'Orne était sillonné par le grand naturaliste l'Abbé Arthur-Louis Letacq. Sur les huit stations ornaises signalées à son époque (Letacq 1896; 1897; 1902; 1919; 1920; 1922), seules deux étaient dans le Perche! Une telle discordance entre le passé et l'actuel amène à s'interroger sur le caractère sérieux des indications de Letacq concernant le Lézard agile. Après sa mort, en 1923, ses collections furent données à un établissement d'enseignement scolaire d'Alençon. Par la suite, elles semblent être rapidement tombées dans l'oubli, avant d'être dispersées ou jetées. Il n'y a donc plus, à notre connaissance, d'exemplaires conservés qui permettraient de confirmer de manière absolue ses observations. Toutefois l'analyse des articles de Letacq permet de dégager deux situations différentes suivant la localisation des données.

Contrairement au Lézard agile, il est troublant de constater que le Lézard vert était signalé dans plusieurs cantons du Perche (Letacq 1897) comme assez commun alors qu'aujourd'hui il ne se rencontre uniquement (deux stations connues) que dans l'extrême sud-est de cette région (obs. pers.). Or le Lézard agile comme le Lézard vert étaient nommés sans aucune distinction « vert-de-gris » (Letacq 1897; 1922) par les paysans ornais. Par ailleurs Letacq ne mentionne du Perche aucune capture personnelle de Lézard vert (contrairement à d'autres secteurs de l'Orne où il était signalé). A la lueur de ces éléments il y a fort à parier que pour le Perche, Letacq (1897) se soit basé sur des observations rapportées par les habitants. Il est alors vraisemblable que la plupart des stations de Lézard vert dans le Perche à l'époque de Letacq se rapportaient en fait au Lézard agile (Cochard 1996).

Sur le Massif Armoricain le Lézard vert était aussi considéré comme assez commun (certaines captures sont mentionnées). Mais contrairement au Perche le Lézard agile est mentionné régulièrement. Il est donc possible que ces données se rapportent aussi à des lézards verts. Mais quelques indices certifient effectivement la présence du Lézard agile :

- Contrairement au Perche les animaux étaient vus et presque toujours capturés , dans certains articles (Letacq 1896 ; 1902), la description des spécimens capturés ne laisse présager aucun doute sur la détermination de l'espèce ;
- Il y a une coïncidence remarquable dans la nature des biotopes (tab. II et III) presque à chaque fois constitués d'éboulis et de rochers et dont les expositions, loin d'être à l'adret, ne permettraient pas d'accueillir le Lézard vert ; or il est fréquent qu'une espèce présentant des isolats au delà de son aire principale soit localisée à des milieux marginaux.
- Il existe deux observations beaucoup plus récentes (1971 et 1985) et toujours localisées dans le même type d'habitat que celui signalé anciennement.

B. Rôle des pierriers dans la survie du Lézard agile

Les pierriers et affleurements gréseux où ont été signalées les stations de Lézard agile sont souvent isolés à l'intérieur de boisements importants : la Butte-Chaumont, le Vignage, la Hunière, etc. Or, « les surfaces boisées constituent pour le Lézard agile un obstacle infranchissable » (Parent 1978). Le Lézard agile n'a pu accéder à ces affleurements que si les milieux environnants étaient non boisés. Entre le XVI^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, les forêts d'Ecouves et d'Andaine étaient considérablement réduites à cause surtout des surexploitations par les forges. A la fin du XIX^{ème} siècle, beaucoup de bois très maigres et de landes avaient remplacé ces espaces forestiers. C'est par exemple grâce à ces " entretiens écologiques " que le Lézard vert a su manifester une extension considérable, avant de régresser dramatiquement au XX^{ème} siècle face aux enrésinements massifs (Cochard 1996; Cantat & Cochard 1998).

En considérant cet historique, il est parfaitement imaginable que le Lézard agile soit arrivé grâce à ces coupes. Pourtant malgré la situation paysagère de la fin du XIXème siècle, il semble toujours être resté inféodé aux pierriers et affleurements gréseux. En aucun cas il n'a manifesté une extension comme l'a fait le Lézard vert. Nous pouvons alors affirmer que les populations de ces pierriers ont eu une mise en place antérieure au XIXème siècle; nous reviendrons plus loin en détail sur la période à laquelle a pu se produire cette arrivée. D'autre part un ou plusieurs facteurs obligeaient le Lézard agile à rester cantonné à ses affleurements et pierriers. Parmi ces facteurs le climat a dû jouer un rôle restrictif essentiel.

tien de cette espèce. La taille des blocs sur les pierriers même et autour, cumulée à que le froid entretenu par ces pierriers ait joué un rôle non négligeable dans le main-Lézard agile était peut-être limité par le manque de froid hivernal, il est plus probable contre, et puisque nous avons vu d'après Saint-Girons (in Le Garff 1988) que le cer qu'il lui importait peu d'avoir ou non un échauffement important en journée. Par l'exposition des stations où vivait le Lézard agile (tab. II et III), nous pouvons avanculièrement vrai dans le cas des pierriers de grès (couleur et densité de la roche). Vue retroidissement par rayonnement est rapide et très intense. Ceci est sans doute parti-Cependant, dès la tombée de la nuit, et plus généralement en période hivernale, le basses couches est rapide et très important, dans le cas de milieux exposés au soleil ment aux changements. Lors de journées claires, l'échauffement en surface et dans les milieux dénudés, sans sol, ont une inertie thermique faible. Ils réagissent immédiateconditions ne sont fonction que du substrat et de la topographie (Cochard 1997). Les ment le climat général. Dans le cas d'un milieu minéral comme les pierriers, ces ces derniers apportent des conditions topoclimatiques capables de nuancer suffisam-Lézard agile est resté cantonné aux pierriers de grès, c'est peut-être parce que seuls bissaient des conditions climatiques atlantiques. Si malgré l'ouverture des milieux, le leur situation souvent sommitale et à une pente forte, sont aussi la cause d'une cer-Par leur situation géographique plus occidentale, ces stations de Lézard agile su-

taine aridité, les précipitations étant drainées instantanément. Ainsi, alors que le climat atlantique conditionne des précipitations totales annuelles plus importantes que dans le Perche (par exemple : 831,2mm à Bagnoles-de-l'Orne), celles-ci sont moins incidentes sur les stations du Lézard agile. Le fait de ne pas avoir de réserve en eau est un facteur supplémentaire qui amplifie notablement les refroidissements et échauffements, l'eau ayant des propriétés permettant de tamponmer et de différer les fluctuations thermiques.

aime bénéficier de conditions stationnelles rudes, montagnardes ou à défaut continentales. Sa présence en plaine dans l'Orne est justement localisée sur les pierriers armognarde à alpine (...), connue essentiellement au-dessus de 1000m (...). En plaine, Cl. sommet, sur les affleurements (obs. pers.), là où justement vivait le Lézard agile. La trée de la péninsule armoricaine, en Ille-et-Vilaine. " Il est donc clair que ce lichen rangiferina est très rare et il n'est cité que de celles du nord-ouest, s'arrêtant à l'en-En France, selon Lecointe (1979), "c'est une espèce franchement orophile, montacertains pierriers comme la Butte-Chaumont et « la Hunière », est moins anecdotique. présence de Cladonia rangiferina, un lichen très rare pour la région et localisé sur conviennent pleinement à cet arbre. Sa localisation exacte est justement non loin du tochtone, a priori mieux adaptée au climat de ce secteur. Il faut donc admettre que que Sorbus aria se maintient et se reproduit depuis plusieurs siècles sans aucune aide vost 1993). Sorbus aria est une espèce franchement continentale et oroméditerranéenne (Dupont 1990). Cet arbre, déjà signalé à la fin du XIX^{ème} siècle à la Butteles conditions topoclimatiques des pierriers et affleurements de la Butte-Chaumont de la part de l'homme, et ce malgré une concurrence inévitable de la végétation ausence relève d'une origine anthropique très ancienne, il est intéressant de constater Chaumont, y aurait été introduit au Moyen-Age (Letacq 1905). Même si cette préest présent sur un des sites, la Butte-Chaumont (unique station bas-normande, Pronentalité. Deux espèces végétales remplissent ces conditions. Un arbre, Sorbus aria, présenteraient sur ces stations des isolats et qui auraient aussi des exigences de contid'autres éléments faunistiques ou floristiques sur ces pierriers et affleurements, qui Pour renforcer cette présomption d'un topoclimat particulier, il est bon d'avoir

Ces deux exemples, ajoutés à la présence du Lézard agile, confirment que le topoclimat engendré par ces éboulis est probablement plus continental que le mésoclimat environnant, notamment dans sa composante thermique, créant ainsi des refuges biogéographiques. Les populations de Lézard agile n'auraient pu survivre que grâce à ce topoclimat, sachant de surcroît que ces milieux sont hostiles à toute évolution vers un boisement (instabilité). Afin de confirmer ces présomptions il est envisagé de procéder à des campagnes de mesures instrumentales (températures, hygrométrie, etc.) in situ. Celles-ci permettront d'une part de vérifier l'existence de conditions topoclimatiques particulières, d'autre part de quantifier ces phénomènes par différents types de temps (Cochard 1997).

cain : le rôle du Petit Age Glaciaire C. Date de mise en place des populations de Lézard agile sur le Massif Armori-

une période où les deux conditions suivantes devaient être réunies : absence notable station actuelle connue la plus proche. et les stations actuelles plus à l'est n'est en effet pas si considérable : les isolats les sur les secteurs du Massif Armoricain sont aussi anciens. La distance entre ces isolats l'aire a dû être plus considérable qu'actuellement et qu'un recul a dû se produire dès la de stations disjointes, tant en Suède qu'en Grande-Bretagne montre que l'extension de de boisement et conditions climatiques différentes. Selon Parent (1978), " l'existence Massif Armoricain ont forcément eu une mise en place antérieure au XIX^{ème} siècle, plus éloignés, Bagnoles-de-l'Orne et la Bellière, sont distants d'environ 60 km de la période." Nous ne devons pas en conclure pour autant que les isolats du Lézard agile période subatlantique, en raison de la détérioration climatique qui caractérise cette Déjà fortement isolées à l'époque de Letacq, les populations de Lézard agile du

d'ouest et de ses dépressions entraînait une détérioration des conditions climatiques s'élevait » (Magny 1995). La baisse de la température moyenne annuelle est estimée à sur l'Europe occidentale: la fréquence des étés maussades, frais et pluvieux, sous le nom de Petit Age Glaciaire dont le paroxysme a été atteint entre 1550 et 1700 environ 1°C pendant le Petit Âge Glaciaire. plus froids et secs tandis qu'entre juin et septembre, « le renforcement du courant (Joussaume 1993) et qui se termine véritablement vers 1880. Les hivers étaient alors Dans un passé pas si lointain, l'Europe a subi un « accident » climatique connu

d'admettre que le Lézard agile n'est probablement pas, dans notre département, celui-ci sera terminé lorsque Letacq fera ses inventaires. Nous sommes alors obligés sur le Massif Armoricain ne peut être postérieure au Petit Age Glaciaire puisque qu'actuellement. Il est alors difficile d'imaginer qu'il ait pu survivre pendant cette zard agile. Si le facteur limitant sa répartition est un excès de précipitation annuelle, il puisqu'il vit jusqu'à plus de 60° de latitude Nord et qu'il n'a pas besoin d'une tempéralimité par un facteur pluviométrique. Il est aussi peu exigeant sur la chaleur estivale, période sur les pierriers et affleurements occidentaux. Mais l'arrivée du Lézard agile faut croire que pendant le Petit Age Glaciaire son aire était encore plus restreinte ques d'une avancée de son aire pendant le paroxysme du Petit Age Glaciaire, c'est-àagile du Massif Armoricain signalées à l'époque de Letacq pourraient être des relicette période ont sans doute facilité sa progression. Ainsi les populations de Lézard terrain pendant le Petit Age Glaciaire. Les défrichements déjà nombreux pendant que de froid hivernal, il est parfaitement imaginable que le Lézard agile ait conquis du facteur bloquant l'avancée du Lézard agile dans l'ouest de la France est bien un manque les étés sensiblement moins chauds du Petit Âge Glaciaire l'aient perturbé. Si le ture importante pour l'incubation des œufs (Rykena 1987). Il est difficile de croire dire deux ou trois siècles avant les recherches de Letacq. On peut s'interroger sur le rôle du Petit Âge Glaciaire dans la distribution du Lé-

D. Relais biogéographiques empruntés lors de la progression

matique Ecouves/Andaine. ton. Mais elle doit être regardée comme appartenant à l'ensemble géologique et clipas totalement fausse dans la mesure où la station de la Bellière fait partie de ce canpensait " qu'on pourrait le trouver dans le canton d'Argentan." Sa prédiction n'est non plus les milieux favorables à l'espèce qui manquent. D'ailleurs Letacq (1922) devient inexplicable. Ajoutons que, dans ces deux régions naturelles, ce ne sont pas Suisse Normande, dont le climat est parfois plus continental que dans le Perche, d'autres secteurs ornais comme la campagne d'Argentan ou les escarpements de admettant tout de même l'hypothèse d'une avancée frontale de l'espèce, nous nous dant cette période les conditions climatiques sont devenues un peu plus favorables au retrouvons confrontés à un autre problème. L'absence actuelle du Lézard agile dans Lézard agile, elles ne se sont pas modifiées de manière fondamentale. De plus en rables. Or il ne faut pas prêter au Petit Age Glaciaire des vertus qu'il n'a pas. Si penaurait fallu que les conditions climatiques de cette période soient suffisamment favomilieux terrestres au fur et à mesure de son déplacement. Pour que ceci se produise il en masse. Une telle progression se serait matérialisée par une colonisation de tous les Âge Glaciaire s'est déroulée sous une autre forme que celle d'une avancée frontale, Plusieurs éléments laissent à penser que l'extension du Lézard agile lors du Petit

affleurements gréseux. Or ces éléments n'ont pas une répartition spatiale aléatoire, plissements ayant affecté les roches armoricaines à l'ère primaire. mais s'ordonnent selon des grandes orientations de relief est ouest, conséquentes des biogéographiques favorables à cette espèce. Nous avons vu précédemment que le Petit Âge Glaciaire ne s'est faite que de manière restreinte, à la faveur de corridors Lézard agile sur le Massif Armoricain fréquentait quasi exclusivement les éboulis et Il est donc plus raisonnable de penser que l'extension du Lézard agile pendant le

lieu dans l'ordre suivant (fig. 7) : Petit Age Glaciaire que celle actuelle, nous pouvons imaginer une avancée ayant eu En supposant que l'aire principale du Lézard agile était la même avant le début du

1) le massif de Perseigne (Sarthe). Il n'y a aucune donnée concernant ce secteur pour

d'Alençon (Héloup, Saint-Germain-du-Corbéis). 2) la zone des Alpes Mancelles (Sarthe et Orne) au sens large, incluant le sud-ouest

A partir des Alpes Mancelles, le Lézard agile a gagné

3a) au nord, le massif de Multonne (Mayenne);

3b) au sud, le massif de Sillé-le-Guillaume (Sarthe)

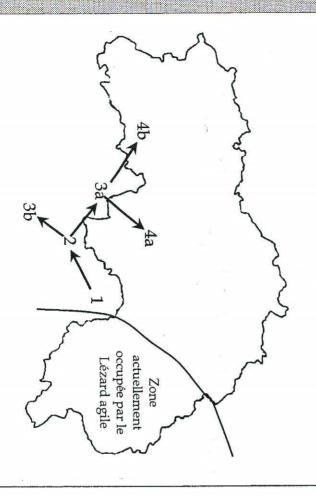
A partir du massif de Multonne le Lézard agile a terminé sa progression

4a) dans le massif d'Ecouves (Orne);

4b) dans le massif d'Andaine (Orne et peut-être Mayenne)

favorables au Lézard agile, et situés sur le parcours pressenti, devront être à l'avenir <u>passés au peigne fin. Il est en effet possible que le Lézard agile y survive. Il s'agit de :</u> l'Orne et de la Bellière. Les sites suivants, correspondant aux milieux décrits comme Les stations colonisées le plus tardivement seraient donc celles de Bagnoles-de-

- Saint-Ouen-le-Brisoult, Orne). les Gorges de Villiers, pierrier de grès armoricain exposé à l'ouest (commune de
- de Livaie, Orne), - la Pierre au Chat, petit pierrier de grès armoricain exposé au nord-ouest (commune
- les pierriers de la Chapelle St-Michel (commune de la Lande-de-Goult, Orne)
- de la D.222 (commune de Saint-Hilaire-la-Gérard, Orne), - les éboulis de grès armoricain exposés à l'ouest en rive droite de la Thouane, le long
- sés à l'ouest ; communes d'Hesloup et Saint-Germain-du-Corbeis, Orne) - les Bois d'Hesloup, là où affleure le grès armoricain (petites zones d'éboulis expo-
- de Saint-Léonard-des-Bois, Sarthe), - les pierriers de la vallée de la Misère, notamment ceux exposés au nord (commune
- les Bois de Vaux (commune de Gesnes-le-Gandelain, Sarthe),
- Chédouet, Sarthe), la sablière sur le flanc nord de la forêt de Perseigne (commune de la Fresnay-sur-
- divers affleurements gréseux de la forêt de Perseigne (Sarthe).
- Calais-du-Désert, Mayenne) - le Saut de la Biche, pierriers de grès armoricain exposés à l'ouest (commune de St-



le département de l'Orne. Les chiffres correspondent aux différents secteurs colonisés Figure 7: Progression supposée du Lézard agile pendant le Petit Age Glaciaire dans

E. Causes du déclin des populations de Lézard agile dans l'Orne

1. Le Massif Armoricair

60 ans. Par contre, des facteurs qui ont engendré cette disparition peuvent être prespouvons toutefois constater que pratiquement toutes les populations ont disparu en du Lézard agile sur le Massif Armoricain, nous n'avons pas, faute de travaux entre nouveau le département. Si nous constatons aujourd'hui une disparition quasi totale raliste, et ceci jusqu'au début des années 80, où quelques personnes prospectent à 1923 et 1980, d'éléments qui nous renseignent sur les modalités du déclin. Nous Après la mort de Letacq en 1923, l'Orne n'a plus véritablement accueilli de natu-

bruyante), n'ont été notés. Plusieurs facteurs ont pu jouer dans le même sens que la visites depuis 6 ans (1991-1997) sur ce site, aucun contact ni même aucune fuite de Massif Armoricain. progression de la forêt pour expliquer la disparition généralisée du Lézard agile sur le lézard pouvant paraître douteuse (présomption d'une espèce de grande taille à la fuite éboulis recouvrent encore aujourd'hui d'importantes surfaces. Malgré de nombreuses de survivre. Pour en revenir au même exemple, la Butte-Chaumont, les pierriers et peuvent se boiser. Il y a théoriquement largement de quoi permettre au Lézard agile éboulis de grès sont des formations très imposantes, dont les parties principales ne agile, était alors beaucoup plus déboisée qu'actuellement (Chaumont = mont chauve). Butte-Chaumont, site qui accueillait à cette période une belle population de Lézard Cette remarque est valable pour l'ensemble des milieux gréseux armoricains. Mais les En consultant des cartes postales du début du siècle, nous constatons que la

resque très appréciés. Cependant, il est difficile de quantifier cet impact. les paysages formés par les pierriers et affleurements gréseux sont par leur côté pitto-- Les captures d'individus par des promeneurs : ceci est d'autant plus probable que

- L'isolement des populations, sur de faibles surfaces, était trop excessif.

d'amplifier les conditions topoclimatiques favorables au Lézard agile contrôlable. Tout au plus serait-il possible de jouer sur le facteur boisement afin difficile de sauver le Lézard agile si sa disparition relève d'un processus naturel intemps et surtout d'hiver en Europe du nord et en Europe centrale ». Ainsi, il sera très quant est l'augmentation depuis 1880 environ des températures d'automne, de prinpartie due à une atlantisation du climat. Selon cet auteur, « le fait récent le plus mardentale, de la Pie-grièche écorcheur depuis le début du XX^{eme} siècle était en grande sion d'espèces animales évitant les climats trop atlantiques ont été enregistrés. Ainsi le début du siècle. Même s'il a été très léger, il aurait peut-être suffi à faire disparaître Lefranc (1973) a prouvé que la régression de l'aire, notamment sur sa taçade occiles populations déjà en situation précaire. Pour preuve des cas similaires de régres-- Le réchauffement du climat régional (notamment en hiver) s'est continué depuis

2. Le Perche

Les populations de Lézard agile ne semblent pas *a priori* particulièrement menacées. Toutefois des disparitions ponctuelles peuvent être enregistrées, en fonction de menaces différentes suivant les deux types de milieux où elles se rencontrent. On peut aussi s'interroger sur la survie de beaucoup de populations à plus ou moins long terme en raison de leur fragmentation excessive.

Concernant les pelouses calcicoles la menace principale est l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles. Les coteaux tendent à se boiser spontanément. En effet « presque toutes les pelouses calcaires du Perche doivent leur origine à une intervention humaine » (Lemée 1937). Une de ces riches pelouses abandonnées, hébergeant le Lézard agile, a été achetée par l'A.F.F.O. et bénéficie d'un plan de gestion (Les Houlles Blanches). Des travaux de génie écologique y sont réalisés régulièrement : débroussaillage, pâturage ovin. Si beaucoup de pelouses calcicoles ont désormais disparu du Perche, elles ont parfois été heureusement remplacées par des talus routiers. Mais, revers de la médaille, ces talus font régulièrement l'objet de fauches réalisées par la D.D.E. et qui peuvent être fatales au Lézard agile.

pratiquement impossible, pour diverses raisons. Actuellement (et de plus en plus à quent de nuire au Lézard agile. L'ouverture de minuscules sablières est aujourd'hui jourd'hui, ainsi que la mise en place d'un Schéma Départemental des Carrières, ris-Mais les lois pour la protection de l'environnement, de plus en plus nombreuses ausont même considérées comme partie intégrante du patrimoine culturel du Perche. lations. L'impact paysager et écologique des petites sablières est très faible; elles du Lézard agile résulte probablement dans ce cas d'un fonctionnement en métapopude nouvelles populations au fur et à mesure des opportunités offertes. La dynamique Perche. Elles jouent de ce fait un grand rôle dans la survie du Lézard agile, qui forme d'anciennes sablières. Ces petites sablières dessinent un réseau très dense dans le elles ayant été enrésinées. Celles qui restent correspondent surtout aux emplacements est aujourd'hui beaucoup moins importante qu'au début du siècle, beaucoup d'entre d'autres essences), et que soit ainsi réalisé un paraclimax. De plus, Lemée (1937) l'ouverture d'immenses sablières. Or ces nouvelles exploitations ont pour désavantadans ce milieu. » Et effectivement, la surface occupée par les landes dans le Perche ne permet que des boisements maigres de bouleaux. Seul le pin sylvestre peut réussir précise : « l'extrême pauvreté de ces sols (les plus fortement podzolisés du Perche) toute évolution (toxicité de la Callune et des Cladonia sp., empêchant la germination denses, avec un tapis continu de Lichens au pied, qu'il est possible qu'elles bloquent tions progressives. Par ailleurs, les formations d'Ericacées sont parfois tellement ces formations meubles et qui semblent dans certains cas ralentir fortement les évolul'avenir) la politique d'exploitation des matériaux sableux du Perche consiste en ces landes. Toutefois signalons l'action importante des lapins, très abondants dans plus ou moins long terme à disparaître naturellement, au rythme de la fermeture de tion, moissons, bois » (Lemée 1937). Beaucoup de populations sont condamnées à le Perche, elles résultent de la dénudation par l'Homme de sols couverts de végéta-Comme les pelouses calcicoles, « les landes sableuses ne sont pas primitives dans

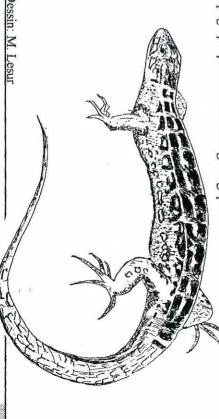
ges d'avoir un impact paysager catastrophique et de détruire le milieu plus que de l'enrichir. De plus, après exploitation, ces sablières font l'objet d'un aménagement paysager qui, en privilégiant plus l'aspect esthétique que naturel (engazonnement, aménagement en terrasses et plantations de pins, ...), est néfaste au Lézard agile. En ce sens l'aménagement de ces sablières ne tient absolument pas compte du potentiel biologique.

V. CONCLUSION

La limite de répartition actuelle du Lézard agile dans le Perche reste à préciser. Il est possible notamment qu'il ait une aire un peu plus étendue vers le nord. A l'intérieur de son aire, subsistent encore de nombreux vides qui seront à combler. Le prospecteur doit notamment privilégier les anciennes carrières indiquées sur les cartes topographiques au 1/25000, mais aussi consulter les cartes géologiques afin de chercher de préférence sur les terrains favorables à cette espèce. Les guides géologiques donnent souvent des localisations précises de carrières parfois non signalées ailleurs.

Les populations actuellement connues dans le Perche méritent d'être étudiées attentivement. En effet plusieurs observateurs ont remarqué un nombre plus important de mâles que de femelles. D'autre part, nous avons aussi nettement l'impression que les densités de populations sont plus fortes dans le cas de sablières. Qu'en est-il réellement? Les carrières en voie de fermeture sont à prospecter, afin de voir quelles sont les modalités d'arrivée des populations, et à quelles occasions peuvent se produire des échanges.

Concernant le Massif armoricain, il faut continuer d'inspecter les stations signalées anciennement sur les éboulis de grès. Une découverte serait inespérée mais non complètement impossible. Les sites énumérés comme potentiels pour le Lézard agile sur le Massif armoricain sont aussi à prospecter. De nouvelles stations pourraient permettre d'affiner la cartographie du chemin utilisé par cette espèce pour conquérir le Massif armoricain. Là aussi, le naturaliste se servira avantageusement des cartes topographiques et documents géologiques.



VI. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Anonyme 1989 - Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. Castanet J. & Guyétant R. (éds.). Société Herpétologique de France, Paris. 191p.

Cantat O. & Cochard P.O. 1998 - Topoclimats et refuges biogéographiques thermoxérophiles : le cas des escarpements rocheux de la Suisse Normande. *Bull. Ass. Géog. Français*, 1998-3 : 324-331.

Castanet J. 1989 - Lacerta agilis. In : Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. Castanet J. & Guyétant R. (éds.). Société Herpétologique de France, Paris. 191p.

Cochard P.O. 1996 - Etude sur la répartition passée et actuelle du Lézard vert dans le département de l'Orne. Mém. Maîtrise Géographie, Géophen, U.M.R.6554 C.N.R.S., Université de Caen - Basse-Normandie , 105p.

Cochard P.O. 1997 - Influence des facteurs géographiques locaux, naturels et anthropiques sur la répartition des espèces thermoxérophiles en Normandie. Mémoire de D.E.A. Géographie, Géophen U.M.R.6554 C.N.R.S., Université de Caen - Basse-Normandie, 80p.

Cochard P.O. 1998 – Amélioration de la connaissance des populations d'amphibiens et de reptiles présents dans les forêts du Perche et de la Trappe. A.F.F.O., rapport d'étude commandé par l'O.N.F. et le P.N.R. du Perche, 96p.

Daum Th. 1983 - Reptilochronique (in Bilan herpétologique de l'année 1983). Biotope 53, Bull. annuel de Mayenne Nat. Env., 2 : 35-47.

Dupont P. 1990 - Atlas partiel de la Flore de France, Paris, Secrétariat Faune-Flore, 442p. 332 pl.

Gentil A. 1884 - Erpétologie de la Sarthe. Bull. Soc. Agri., Sci. & Arts Sarthes, le Mans, 29, 4, (sér.2, vol. 21): 573 - 600.

Joussaume S. 1993 - Climat d'hier à demain. Coll. Sc. Au Présent, C.N.R.S. Editions/C.E.A, 143p.

Lecointe A. 1979 - Sur la présence de *Cladonia rangiferina* dans la Forêt d'Ecouves (Orne, Basse-Normandie). *Bull. Soc. Linn. Normandie*, 107 : 41-45.

Lefranc N. 1973 – Note sur l'histoire récente de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en Europe occidentale. *Alauda*, 41, 3 : 239 – 252.

Le Garff B. 1988 - Atlas des amphibiens et reptiles de Bretagne. *Penn ar bed*, 17, 3-4; (126-127): 100-181.

Lemée G. 1937 - Recherches écologiques sur la végétation du Perche. Thèse, Fac. Sc. Paris, Librairie Générale de l'Enseignement, 389 p.

Letacq A.L. 1896 - Note sur la découverte du Lézard des souches (*Lacerta stirpium*) à Bagnoles-de-l'Orne. *Bull. Soc. Linn. Normandie*, 4, 10 : 117-120.

Letacq A.L. 1897 - Les reptiles du département de l'Orne, catalogue analytique et descriptif. Bull. Soc. Hort. De l'Orne, 2^{ème} semestre 1897 : 74 - 99.

Letacq A.L. 1902 - Découverte du Lézard des souches (Lacerta stirpium) sur la Butte Chaumont, près d'Alençon. Bull. Soc. Amis Sc. Nat. Rouen, 38, 1:47-48.

Letacq A.L. 1905 - Inventaire des plantes phanérogames et cryptogames vasculaires croissant spontanément ou cultivées en grand dans le département de l'Orne. Bull. Soc. Amis Sc. Nat. Rouen, 41:369 - 438.

Letacq A.L. 1919 - Lacerta stirpium (in observations diverses : zoologie). Bull. Soc. Linn. Normandie, 7, 2:175 - 176.

Letacq A.L. 1920 - Lacerta stirpium (in observations diverses : zoologie). Bull. Soc. Linn. Normandie, 7, 3:303 - 304.

Letacq A.L. 1922 - Note sur une station de Lézard des souches (Lacerta stirpium) dans la Forêt de la Trappe (Orne). Bull. Soc. Amis Sc. Nat. Rouen, 6, 58-59: 105 - 107.

Magny M. 1995 - Une histoire du climat : des derniers mammouths au siècle de l'automobile Editions Errance, 176p.

Parent G.H. 1978: Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique. Note 3. Répartition et écologie du Lézard des souches, *Lacerta agilis agilis*, en Lorraine belge et au Grand-Duché de Luxembourg. *Bull. des Nat. Belges*, 59, 10-12: 257 - 275.

Provost M. 1993 - Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie. Presses Universitaires de Caen, 90 p. 237 pl.

Rykena S. 1987 - Egg incubation time and northen distribution boundary in green lizard species (*Lacerta* s. str.). *In*: Proc. Of the 4th Ord. Gen. Meet. of the Societas Europaea Herpetologica. J.J. van Gelder, H. Strijbosch & P.M.J. Bergers (eds.): 339-342.